

Citoyens pour une politique juste

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

En cette période marquée par le déficit et l'incertitude économique, le Canada est appelé à faire des choix difficiles entre les moyens à prendre pour équilibrer les besoins et les ressources, répartir les charges et demander des sacrifices. Ces choix sont économiques et politiques, mais aussi moraux. À titre d'organisation confessionnelle, Citoyens pour une politique juste (CPJ) croit que la valeur morale de ces choix se mesure à la façon dont se portent les plus pauvres et les plus vulnérables, ainsi que toute la Création de Dieu. CPJ croit que tous les individus, y compris le gouvernement, ont un rôle crucial à jouer dans la promotion du bien-être de leurs concitoyens, le respect de la dignité et la protection des ressources naturelles. Ainsi, chaque proposition budgétaire doit d'abord tenir compte des plus démunis : quelles seront les conséquences pour « les plus faibles » et pour l'ordre établi? Le bien commun sera-t-il protégé? La tendance récente à baisser continuellement les impôts des particuliers et des entreprises a profité de façon disproportionnée à quelques privilégiés, au prix d'importants sacrifices qui ont nui au bien-être économique et social de notre pays. Les baisses d'impôt ont contribué au déficit budgétaire et l'ont aggravé. On estime que les dépenses fiscales fédérales engagées depuis 2006 auront occasionné un manque à gagner de l'ordre de 220 milliards de dollars pour le gouvernement fédéral entre 2007 et 2013 et des économies d'impôt de 60 milliards de dollars pour les entreprises canadiennes. Ce sont des milliards de dollars en moins chaque année qui auraient pu être investis dans les emplois, l'éducation et les programmes sociaux. Le coût est élevé pour le faible rendement économique qu'il génère. Le ministère des Finances du gouvernement a lui-même calculé en 2010 que les réductions d'impôt d'un milliard de dollars consenties aux sociétés augmentent le PIB du Canada de seulement 300 millions de dollars. Recommandation 1.1 – CPJ propose au gouvernement du Canada d'imposer un moratoire sur toute nouvelle réduction d'impôt des sociétés. Recommandation 1.2 – CPJ recommande au gouvernement fédéral d'envisager la possibilité d'annuler certaines réductions récentes, comme celles touchant la TPS et le taux d'imposition des sociétés. Recommandation 1.3 – Le gouvernement fédéral devrait donner suite à sa promesse répétée d'éliminer progressivement les subventions et les concessions fiscales particulières aux entreprises productrices de pétrole, de gaz et de charbon, qui représentent plus d'un milliard de dollars par année. L'augmentation des recettes fédérales découlant de la mise en œuvre de ces mesures devrait être investie dans les Canadiens, notamment dans la création d'emplois, l'éducation et l'élimination des barrières qui bloquent l'accès au marché du travail; une initiative qui contribuerait à la reprise économique et à la croissance et qui favoriserait le bien commun.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

La création d'emplois stables et de qualité constitue l'un des moyens privilégiés pour aider les personnes à sortir de la pauvreté et à vivre dans la dignité. Les gains récents au chapitre de l'emploi ont été annulés par l'augmentation du nombre de travailleurs indépendants et d'emplois précaires, comme les emplois à temps partiel et sous contrat. La dégradation de la qualité des emplois offerts sur le marché du travail a des répercussions énormes sur la sécurité économique et le bien-être des familles canadiennes. L'actuelle stratégie de création d'emplois du gouvernement vise d'abord la réduction de l'impôt des sociétés. Pourtant, en plus de diminuer les recettes fédérales, ces baisses d'impôt se sont avérées inefficaces pour créer des emplois de qualité. Alors que le taux d'imposition des sociétés n'a cessé de diminuer au cours de la dernière décennie, les entreprises canadiennes ont accumulé des réserves de liquidités de plus de 525 milliards de dollars. Au lieu d'être investis dans l'emploi, ces montants dorment dans les comptes bancaires des grandes entreprises. Selon une étude qui a suivi 198 des 245 entreprises de l'indice composé S&P et TSX disposant de données de fin d'exercice pour la période de 2000 à 2009, ces 198 entreprises réalisent 50 % plus de profits et paient 20 % moins d'impôt qu'il y a 10 ans. Pourtant, le nombre d'emplois créés par ces entreprises a été inférieur à la croissance moyenne de l'emploi au pays. Nous croyons que les mesures fédérales suivantes doivent être prises pour favoriser la création d'emplois au Canada : Recommandation 2.1 – CPJ recommande au gouvernement fédéral d'envisager la possibilité d'imposer les réserves excessives de liquidités des entreprises, y compris celles que l'on garde dans des paradis fiscaux à l'étranger. Le gouvernement fédéral pourrait encourager le secteur privé à réinvestir ses bénéfices dans l'économie et à créer des emplois en adoptant des mesures dissuadant les entreprises d'engranger leurs profits. Recommandation 2.2 – Accroître les investissements dans des sources d'énergie propre, comme le solaire et l'éolien. Si, comme nous le recommandions précédemment, le Canada éliminait progressivement les subventions annuelles de plus d'un milliard de dollars pour l'exploitation des combustibles fossiles, nous pourrions investir ces montants dans une stratégie de création d'emplois « verts », qui permettrait de créer des milliers de nouveaux emplois et de favoriser la responsabilité environnementale. Recommandation 2.3 – Accroître les investissements dans le logement abordable. Une politique nationale du logement, accompagnée d'engagements financiers stables et à long terme du gouvernement fédéral, aiderait à créer des milliers d'emplois tout en atténuant les effets directs de la crise nationale du logement sur la productivité et la compétitivité.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

CPJ s'inquiète sérieusement de la décision récente du gouvernement fédéral d'augmenter l'âge d'admissibilité à la Sécurité de la vieillesse (SV) et au Supplément de revenu garanti (SRG), deux programmes importants qui se sont avérés efficaces pour préserver les aînés canadiens de la pauvreté. Ces changements auront des répercussions négatives sur les plus démunis. Du point de vue du gouvernement, ces changements sont nécessaires afin de redresser l'économie de notre pays. Pourtant, les dépenses des programmes de la SV et du SRG, qui représentaient 2,36 % du PIB total en 2011, atteindront un modeste sommet de 3,14 % en 2030. Certes, il s'agit d'une augmentation, mais CPJ est

d'avis que le Canada est en mesure de se permettre une telle augmentation. Recommandation 3.1 – Le gouvernement fédéral devrait revenir sur sa décision d'augmenter l'âge d'admissibilité à la Sécurité de la vieillesse (SV) et au Supplément de revenu garanti (SRG) afin de préserver les aînés les plus vulnérables de la pauvreté. Afin de pallier la pénurie de main-d'œuvre causée par le vieillissement de la population canadienne, nous croyons que le gouvernement fédéral devrait adopter les mesures suivantes : Recommandation 3.2 – Augmenter les quotas d'immigration provinciale afin d'accélérer le traitement des demandes de citoyenneté des travailleurs étrangers temporaires au Canada. Le Canada dépend de plus en plus des travailleurs étrangers temporaires pour combler la pénurie de main-d'œuvre. Pourtant, ces travailleurs gagnent souvent moins que le salaire moyen dans l'industrie, sont parfois malmenés par leurs employeurs, n'ont qu'un statut précaire au Canada et peu de chances d'obtenir un statut de résident permanent; ce qui les rend très vulnérables. Là où les travailleurs étrangers sont nécessaires, nous devrions leur faciliter l'obtention de la résidence permanente et de la citoyenneté afin de stabiliser leur situation tout en répondant aux besoins du marché du travail. Recommandation 3.3 – Améliorer le processus de reconnaissance des compétences acquises à l'étranger. Comme le Comité permanent des ressources humaines de la Chambre des communes l'indiquait récemment dans un rapport, un processus plus efficace de reconnaissance des compétences acquises à l'étranger constitue un moyen de contrer la pénurie de main-d'œuvre au Canada. Nous encourageons en particulier le gouvernement fédéral à : i) financer suffisamment les programmes de transition qui aident les immigrants qualifiés à acquérir la formation et l'expérience nécessaires pour travailler au Canada; ii) étendre le Cadre pancanadien d'évaluation et de reconnaissance des qualifications professionnelles acquises à l'étranger. Recommandation 3.4 – Accroître le soutien aux études postsecondaires et aux formations d'apprentis. Le gouvernement fédéral devrait travailler, de concert avec les gouvernements des provinces, à trouver des façons de réduire l'endettement des étudiants, car l'endettement risque de dissuader les individus de poursuivre leurs études et leur formation et de combler les besoins de main-d'œuvre au Canada.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

CPJ croit que l'être humain s'épanouit pleinement lorsqu'il fait sienne la parole de Dieu d'aimer son prochain et lorsqu'il respecte la Création. Une vision étroite de la croissance économique et de la productivité laisse beaucoup à désirer si l'on permet que son prochain n'ait pas de quoi manger ou se loger, si l'on détruit la Création de Dieu ou si l'on dispose de moins en moins de temps pour profiter de la vie avec sa famille et ses amis. Nous nous opposons formellement à l'équation simplificatrice voulant que « croissance économique et productivité » égalent « bien-être ». Nous croyons donc que toute augmentation de la productivité doit être évaluée en regard de ses effets sur la dignité humaine et sur le bien-être et l'intégrité de la Création. Les efforts incessants qui visent à produire de plus en plus afin de générer des profits toujours plus importants et qui menacent sérieusement notre société et notre environnement sont, en définitive, des efforts stériles. L'un des effets pernicieux de cette cadence est l'inégalité croissante des revenus, qui nuit à l'ensemble de la société. L'inégalité cause un important préjudice aux personnes qui se trouvent au niveau le plus bas de l'échelle socio-économique, mais elle est aussi fortement corrélée à la baisse de la productivité lorsque des personnes sont exclues de la vie professionnelle et du marché du travail. Nous croyons que l'inégalité croissante est un problème social qui mérite toute notre attention, et remédier à l'inégalité des revenus favoriserait la productivité au Canada. Recommandation 4.1 – CPJ recommande au gouvernement fédéral d'appuyer sans réserve la prochaine étude du Comité permanent des finances (FINA) portant sur l'inégalité des revenus au

Canada. Nous exhortons les membres du FINA et tous les partis politiques à consentir les ressources et les efforts nécessaires pour garantir le succès de cette importante étude. Bien que l'inégalité des revenus et la pauvreté soient deux choses distinctes, elles sont étroitement liées. L'étude du Comité permanent des finances constitue un grand pas vers l'avant. Nous croyons qu'il nous est possible de travailler ensemble à réduire l'inégalité des revenus et à améliorer considérablement la vie de tous les Canadiens, en particulier ceux qui vivent dans la pauvreté, tout en favorisant la santé économique de notre pays.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?

La reprise économique au Canada a été inégale. Les particuliers et les familles qui ont subi les conséquences de la récession de 2008-2009 font face à l'incertitude économique qui perdure, à des taux de chômage élevés et à la hausse du coût de la vie. Cette tendance risque d'entraîner des baisses de revenus et la pauvreté. Les groupes qui éprouvent le plus de difficultés à l'heure actuelle au Canada sont ceux qui sont particulièrement exposés à la pauvreté, notamment les familles monoparentales, les personnes seules, les nouveaux immigrants et les familles appartenant à une minorité visible, les personnes handicapées, les enfants et les familles autochtones. La pauvreté, c'est beaucoup plus qu'un faible revenu. C'est ne pas avoir accès à des moyens de subsistance. C'est devoir faire des choix difficiles entre les besoins de base (nourriture, abri, vêtements, chauffage) et d'autres services. C'est l'absence de possibilités et l'exclusion sociale. La pauvreté a trait également au bien-être, à l'accès à des soins de santé, des médicaments, des soins dentaires, une éducation, un travail sécuritaire et valorisant, et à la possibilité de participer à la vie communautaire et à des activités. La pauvreté ne se ressent pas uniquement sur le plan matériel, elle touche toutes les sphères de la vie d'une personne. Comme nous l'avons indiqué précédemment, nous, les membres de CPJ, croyons que le bien-être et la dignité humaine doivent être une priorité nationale. Nous ne pouvons nous permettre de poursuivre sans relâche la croissance économique à n'importe quel prix. La bonne nouvelle, cependant, c'est qu'il nous est possible de faire reculer la pauvreté, d'assurer le bien commun et de favoriser l'économie par la mise en œuvre d'une stratégie globale de réduction de la pauvreté. Recommandation 5.1 – CPJ, avec ses partenaires de Dignité pour touTEs : la campagne pour un Canada sans pauvreté, recommandent au gouvernement fédéral, en consultation avec les Autochtones, les gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux, d'élaborer une stratégie globale et multilatérale de réduction de la pauvreté. Une stratégie qui aborderait les questions fondamentales comme l'hébergement, l'insécurité alimentaire, le développement de la petite enfance, l'éducation, l'inégalité des revenus et l'exclusion sociale permettrait de faire un grand pas vers l'amélioration du bien-être, de la santé et de la productivité des personnes vivant dans la pauvreté, tout en aidant à construire une société plus dynamique, plus saine et capable de sollicitude.